

BILAN D'ACTIVITÉ 2023-2024

INSTITUT DE FORMATION DE PROFESSIONS DE SANTE

Présentation de l'institut

Les apprenants

Bilan financier

Perspectives



Bienvenue à l'IFPS Paulette Guinchard

L'institut de formation des professions de santé - CHU de Besançon

Avril 2025

CHU DE BESANÇON

3 boulevard Alexandre Fleming, 25030 Besançon Cedex ■ 03 81 66 81 66 ■ chu-besancon.fr

IFPS Paulette GUINCHARD

1 rue Françoise Dolto, 25 030 Besançon Cedex ■ 03 81 41 15 37 ■ ifps-accueil@chu-besancon.fr

Préambule

Le rapport d'activité fait l'objet d'une réglementation, par l'arrêté du 17 avril 2018 modifiant l'arrêté du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux. (dernière mise à jour : 07 août 2022)

Cette réglementation concerne les formations préparant aux diplômes d'Etat d'infirmier, d'ambulancier, d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture. Les autres unités de formation présentes à l'IFPS, bien qu'elles ne soient pas concernées d'un point de vue réglementaire, sont néanmoins intégrées dans le rapport d'activité.

La modalité de construction du rapport d'activité est basée sur l'année civile qui semble la modalité la plus appropriée notamment au regard du suivi budgétaire. Toutefois, le fonctionnement des promotions d'apprenants en années scolaires est aussi pris en compte.

L'intérêt du rapport d'activité, en dehors de la visualisation et de l'objectivation sur une année N est de mettre celle-ci en perspective avec les années antérieures, d'avoir une continuité dans les items choisis.

Introduction

L'IFPS (Institut de Formation de Professions de Santé) a été créé en 2011, dans l'objectif de former ensemble des professionnels amenés à travailler ensemble en regroupant dans une même entité 9 unités de formations en santé :

- Aide-soignant
- Ambulancier
- Assistant de régulation médicale (depuis septembre 2023)
- Auxiliaire de puériculture
- Cadre de santé
- Infirmier
- Infirmier anesthésiste
- Infirmier de bloc opératoire
- Infirmier puériculteur

La philosophie « mieux se connaître pour mieux se reconnaître et travailler ensemble » en est le fil conducteur. Elle s'inscrit ainsi dans l'inter professionnalité.

L'institut a obtenu la certification QUALIOPI pour ses actions de formation, à compter du 16/10/2022 et jusqu'au 15/10/2025.

Sommaire

Préambule – Introduction

Page 2

1

Etudiants/élèves en formation

1-1	Etudiants / élèves diplômés entre septembre 2023 et août 2024	Page 4
1-2	Candidats aux concours/sélections 2024	Page 6
1-3	Effectifs des étudiants/élèves sur l'année 2024-2025	Page 7
1-4	Profil de l'effectif de rentrée 2024	Page 8
1-5	Accompagnement des apprenants en situation de handicap	Page 10

2

Stagiaires en formation continue

2-1	Liste et typologie des actions de formations continues proposées	Page 11
2-2	Actions de formation continue réalisées en 2024	Page 13

3

Bilan pédagogique de l'institut

3-1	Enseignements mutualisés	Page 14
3-2	Simulation en santé	Page 17
3-3	Ressources documentaires	Page 20
3-4	Dispositif d'alternance en stage	Page 21
3-5	Actions intra IFPS dans le champs de la santé publique	Page 21

4

Gestion de l'institut

4-1	Gestion des ressources humaines	Page 22
4-2	Politique d'accueil et d'accompagnement des PSH	Page 24
4-3	Faits marquants de l'année 2023-2024	Page 24
4-4	Exécution du budget	Page 25
4-5	Equipements de l'institut	Page 26
4-6	Projet immobilier	Page 27

Conclusion

Page 28

Annexes

Annexe 1 : organigramme administratif et fonctionnel	Page 30
Annexe 2 : organigramme de direction et d'encadrement	Page 31
Annexe 3 : programmation cours/stages	Page 32

Durée des formations

L'IFPS compte 9 unités de formation (UF) :

Durée de formation s'étendant de 5,5 mois à 36 mois

Aide-soignant (11 mois)
 Ambulancier (5,5 mois)
 Assistant de régulation médicale (11 mois)
 Auxiliaire de puériculture (11 mois)
 Cadre de santé (10 mois)
 Infirmier (36 mois)
 Infirmier anesthésiste (24 mois)
 Infirmier de bloc opératoire (22 mois)
 Puériculteur (12 mois)

Capacité d'accueil en 1ère année ou année unique

	2022/2023	2023/2024	2024/2025
Aide-soignant	85 en sept 12 en fév	85 en sept 12 en fév	85 en sept 12 en fév
Ambulancier sessions 1 et 2	50	50	50
Assistant de régulation médicale	/	15	15
Auxiliaire de puériculture	30	30	30
Cadre de santé	35	35	35
Infirmier 1ère année	161	161	166
Infirmier anesthésiste 1 ^{ère} année	20	20	20
Infirmier de bloc opératoire 1 ^{ère}	30*	30*	30*
Puériculteur	20	20	20
Masseur-kinésithérapeute	50	/	/
Total	493	458	463

La capacité d'accueil par formation diplômante est arrêtée par le Conseil Régional après avis de l'ARS pour 8 unités et par la DGOS pour les ARM.

L'autorisation de fonction-nement a été renouvelée pour 5 ans à compter du 1er septembre 2022.



*30 places réparties sur les sites des CHU de Besançon et Dijon, dont 5 places en formation initiale financées par la Région.

Apprentissage

Depuis septembre 2022, **une unité de formation par apprentissage a été créée au sein de l'IFPS dans le cadre d'une convention de partenariat entre le CHU et le CFA sanitaire et social de Bourgogne Franche-Comté.**

La formation par apprentissage est ouverte depuis la rentrée 2022 aux formations aides-soignants et ambulanciers. **A compter de la rentrée de 2023, les formations auxiliaire de puériculture, IDE et IBODE sont également ouvertes à l'apprentissage.**

Le nombre de places ouvertes par la voie de l'apprentissage est arrêté après concertation des parties signataires de la convention de partenariat, il s'ajoute aux capacités d'accueil présentées ci-dessus.

1-1 Etudiants/élèves diplômés

	Entre sept 21 et août 22	Entre sept 22 et août 23	Entre sept 23 et août 24
Aide-soignant	83	76	77
Ambulancier sessions 1 et 2	43	37	38
Assistants de régulation médicale	0	0	4
Auxiliaire de puériculture	31	31	26
Cadre de santé	23	26	17
Infirmier	126	129	127
Infirmier anesthésiste	17	16	14
Infirmier de bloc opératoire	0	23	18
Puériculteur	20	12	13
Masseur-kinésithérapeute	54	45	0
Total	397	395	334

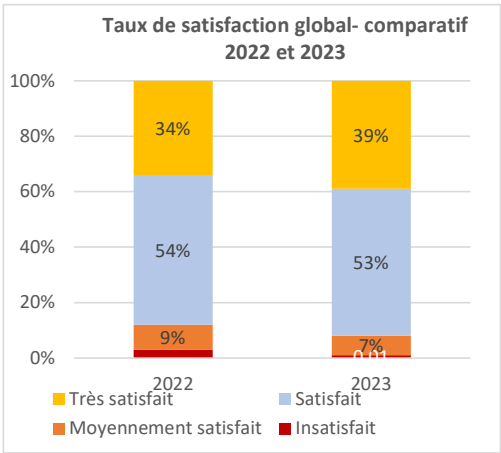
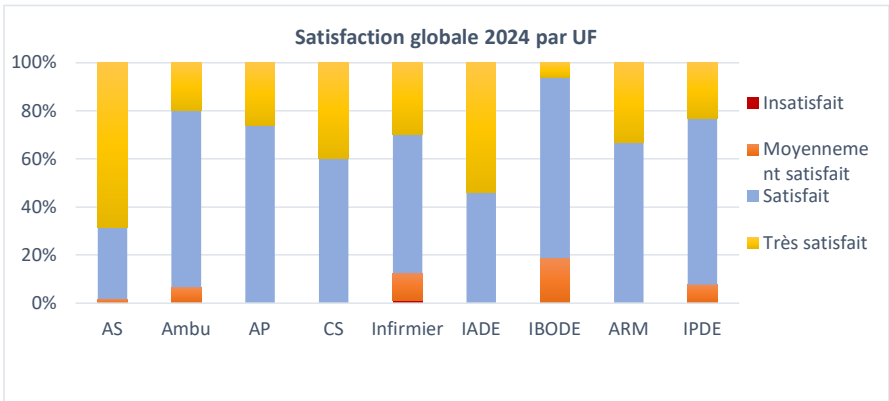
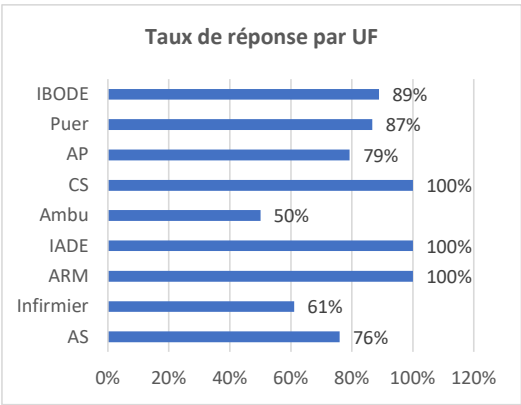
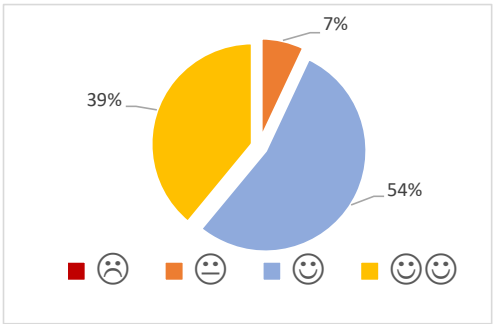
On note une diminution du nombre de diplômés entre 2022 et 2023 de 15,8% du fait de la sortie de la filière Masseur-kinésithérapeute

1-1-1 Satisfaction des diplômés de 2024

340 questionnaires ont été envoyés via Sphynx à l'ensemble des élèves/étudiants diplômés en 2024

218 réponses reçues

Taux de réponse : 64,12%



Taux de satisfaction : satisfait/ très satisfait stable entre 2022 et 2023.

1-2 Candidats aux concours/sélections 2024

Sélections - Epreuve Orale / étude de dossier	AS	AP
Nb de places	85 (68 + 17 réservées aux ASHQ et agents de services)	30 (6 places réservées aux ASHQ et agents de services)
Nb de candidats inscrits	91	126
Nb de candidats s'étant présentés	83	118
Nb de candidats admis	63	106
Nb de candidats classés en liste principale	54	26
Nb de candidats classés en liste complémentaire	9	80
Nb de reports - sélection 2023	7	4

Concours	IDE (FPC)*	CADRE DE SANTÉ	PUER	IBODE	IADE	AMBULANCIER		ARM
						févr-24	sept-24	
Nb de places	40	35	20	25+5	20	25	25	15
Nb de candidats inscrits	43	50	34	24	27	12	15	13
Nb de candidats dispensés de l'épreuve écrite	/	/	/	/	/	8	9	/
Nb de candidats admissibles		38	27	19	23	4	6	
Nb de candidats présents aux épreuves orales ou entretiens ou études de dossier	38	50	34	24	27	4	6	/
Nb de candidats classés	27	31	25	18	19	17	20	10
Nb de candidats classés en liste principale	27	27	18	18	19	17	20	10
Nb de candidats classés en liste complémentaire	/	4	7	/	0	0	0	0
Nb de reports - sélection 2024	5	6	2	1	2	2	1	0

* FPC : Formation professionnelle continue

SELECTION IDE - PARCOURSUP

Nombre de candidats ayant exprimé un vœu pour l'IFPS de Besançon :

2024 : 2 999 candidats

2023 : 2 610 candidats

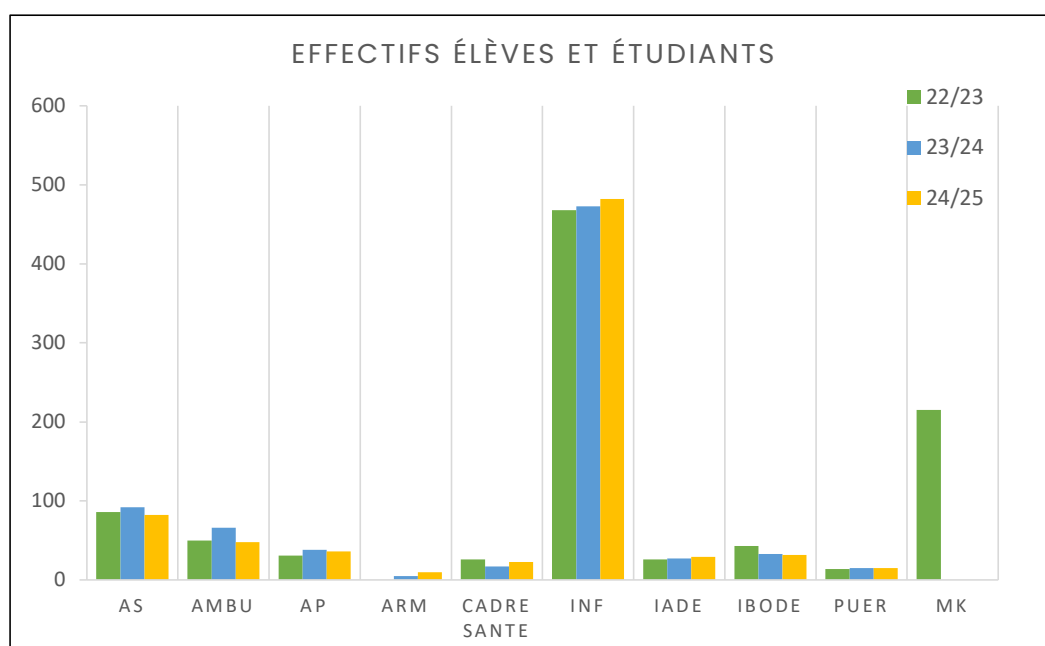
2022 : 2 923 candidats

2021 : 3 115 candidats

1-3 Effectifs des étudiants/élèves sur l'année 2024-2025

	Cursus complets	Cursus partiels	Revalidants	Reprises et poursuites de formation - VAE	Apprentis	Total	Total par formation	Evolution / 2023-2024
Aide-soignant sept 24	46	26		4	6	82	82	-10,9%
Ambulancier fév et sept 24	23	1		0	23	47	47	-28,8%
ARM	9			1		10	10	100,0%
Auxiliaire de puériculture	19	10	1	1	5	36	36	-5,3%
Cadre de santé	23					23	23	35,3%
Infirmier 1A	178					178	482	0,2%
Infirmier 2A	151		2	2		155		
Infirmier 3A	136		2	1	10	149		
IADE 1A	14					14	29	7,4%
IADE 2A	15					15		
IBODE 1A	16				2	18	32	-3,0%
IBODE 2A	14					14		
Puériculteur	15					15	15	-
Total	659	37	5	9	46	756	756	-2,3%

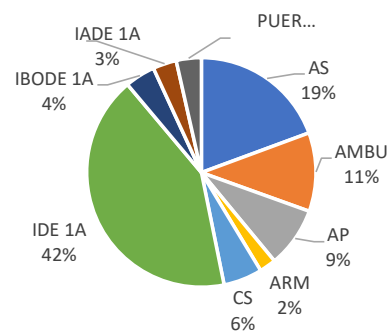
Les élèves en cursus partiel bénéficient d'une dispense de module(s) et stage(s) en lien avec leur titre d'inscription ou diplôme(s) antérieur(s).



1-4 Profil des nouveaux apprenants 2024 (hors revalidants, poursuites ou reprises de formation)

Formations	Elèves /étudiants hors apprentis	Apprentis	TOTAL
Aides-soignants	76	6	82
Ambulanciers Fev & Sept	24	23	47
Auxiliaires de puériculture	31	5	36
Assistants de régulation médicale	10		10
Cadres de santé	23		23
Infirmiers 1ère année	178		178
Infirmiers de bloc opératoire 1ère année	17	1	18
Infirmiers anesthésistes 1ère année	14		14
Puériculteurs	15		15
Total	388	35	423

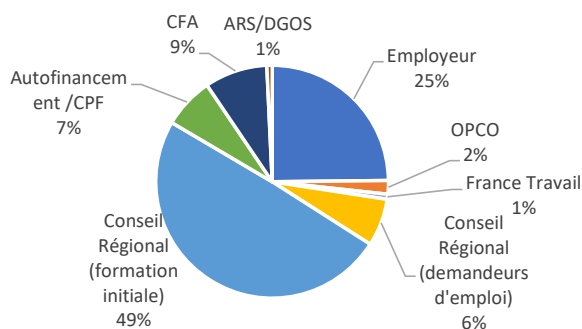
Effectifs de rentrée par formation



1.4.1 Prise en charge du coût de formation

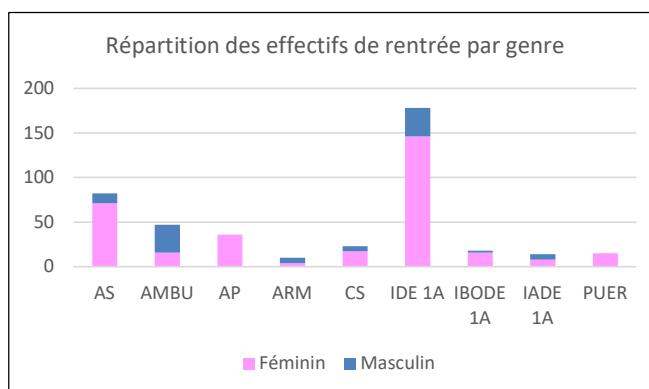
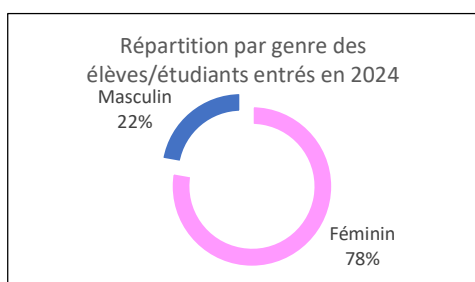
Formations	Effectif de rentrée	Prise en charge du coût de formation							
		Employeur	OPCO	France Travail	Conseil Régional (DE)	Conseil Régional (FI)	Autofinanc / CPF	CFA sanitaire et social BFC	ARS/ DGOS
Aides-soignants	82	32	3	2	11	24	4	6	
Ambulanciers	47	5	1		17			24	
Auxiliaires de puériculture	36	5	3			20	3	5	
ARM	10	3					4		3
Cadres de santé	23	23							
Infirmiers	178	11	1			165	1		
Infirmiers de bloc opératoire	18	16						2	
Infirmiers anesthésistes	14	10		1			3		
Puériculteurs	15						15		
Total	423	105	8	3	28	209	30	37	3

Financement des frais de formation



1.4.2 Répartition par genre des étudiants/élèves

Formations	Féminin	%	Masculin	%	Total
Aides-soignants	71	86,6%	11	13,4%	82
Ambulanciers sessions 1 et 2	16	34,0%	31	66,0%	47
Auxiliaires de puériculture	36	100,0%	0	0,0%	36
Assist de régulation médicale	4	40,0%	6	60,0%	10
Cadres de santé	17	73,9%	6	26,1%	23
Infirmiers 1A	146	82,0%	32	18,0%	178
Infirmiers de bloc opératoire 1A	16	88,9%	2	11,1%	18
Infirmiers anesthésistes 1A	8	57,1%	6	42,9%	14
Puériculteurs	15	100,0%		0,0%	15
Total	329	77,8%	94	22,2%	423



1.4.3 Âge des étudiants/élèves

	18-20 ans	21-25 ans	26-35 ans	36 ans et +
Aides-soignants	14	13	23	32
Ambulanciers sessions 1 et 2		11	20	16
Auxiliaires de puériculture	4	10	8	14
Assist de régulation médicale	3		3	4
Cadres de santé			3	20
Infirmiers 1A	139	14	15	10
Infirmiers de bloc opératoire 1A		4	8	6
Infirmiers anesthésistes 1A		4	8	2
Puériculteurs		10	3	2
Total	160	66	91	106

Age moyen

32,9 ans

31,9 ans

31,5 ans

33,7 ans

41,4 ans

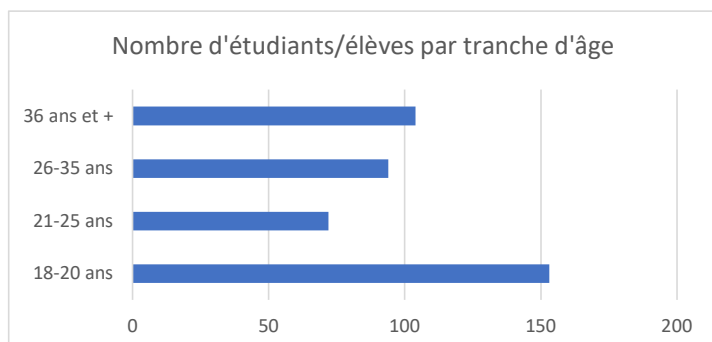
21,7 ans

32,3,ans

30,9 ans

28 ans

31,6 ans



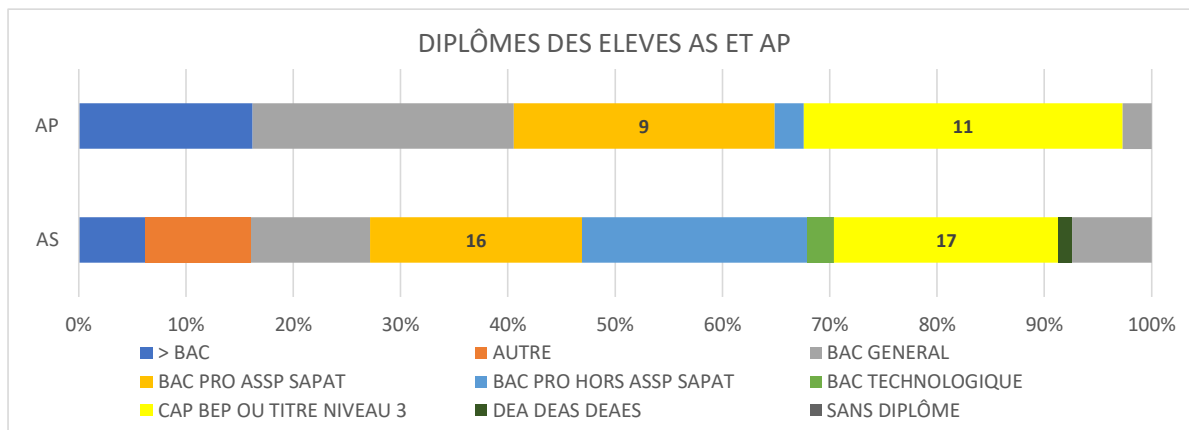
Environ 1/3 des étudiants infirmiers n'entrent pas en formation directement après l'obtention du baccalauréat ;

Les étudiants IADE doivent justifier d'au moins deux ans d'expérience professionnelle à temps plein en tant qu'IDE ;

Les étudiants IBODE peuvent entrer directement en formation après l'obtention du DE infirmier ou Sage-femme sans justifier d'une expérience professionnelle ;

De plus en plus d'étudiants puériculteurs entrent en formation directement après l'obtention du DE infirmier.

1.4.4 Typologie des diplômes à l'entrée en formation



1-5 Accompagnement des apprenants en situation de handicap



L'IFPS de Besancon s'inscrit dans une démarche d'accueil des personnes en situation de handicap (dont les aptitudes à suivre la formation ont été validées par un médecin agréé) afin de prévenir les ruptures de formation.

L'IFPS propose des aménagements des modalités de sélection et/ou de formation pour les personnes en situation de handicap mais également plus largement pour les apprenants dont l'état de santé le nécessite (grossesse, maladie chronique...).

Afin d'accompagner les personnes en situation de handicap, une équipe de 4 référentes a été constituée depuis avril 2022 au sein de l'IFPS composée de 3 cadres de santé formateurs et 1 cadre supérieur de santé.

A chaque début d'année scolaire, l'ensemble des apprenants primo-arrivants bénéficie d'une information sur le dispositif mis en œuvre afin de faciliter une démarche de dévoilement. L'apprenant en situation de handicap qui s'est fait connaître est ensuite accompagné tout au long de sa formation par l'une des référentes handicap de l'institut.

En septembre 2024, les apprenants primo arrivants ont bénéficié de cette information lors de la réunion de rentrée qui s'est déroulée le 02/09/2024.

Bilan d'activité 2023-2024

- 29 apprenants se sont signalés : 28 ont bénéficié d'aménagements de formation, 1 apprenant n'a pas donné suite. Tous ont bénéficié d'une heure d'entretien par le référent handicap désigné.

- Ces PSH sont issus de 6 formations différentes :

* dont 17 signalés

Formation IDE	28*
Formation AS	2
Formation AP	5
Formation IBODE	2
Formation ARM	1
Formation ambulancier	2

- Différents types de handicap suivis :

Handicap cognitif	13
Pathologie chronique invalidante	9
Handicap sensoriel	4
Handicap psychique	2
Handicap moteur	9
Handicap temporaire (grossesses et suite opératoire)	4

L'institut développe des actions de formation continue (préparation aux concours, développement des compétences et connaissances, validation des acquis et de l'expérience ...)

2.1 Liste et typologie des actions de formation continue proposées

* Actions de formation de Type 2 : Développement des connaissances et des compétences

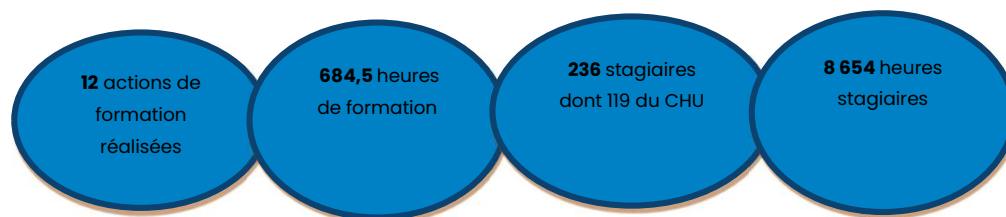
Intitulé de la formation	Durée	Objectifs de formation
Soins aux patients trachéotomisés et en détresse ventilatoire	1 jour 2 sessions / an	Renforcer et approfondir les connaissances et compétences dans la prise en charge des patients trachéotomisés dans les secteurs de soins conventionnels ou à domicile
Développement de compétences des infirmiers exerçant au sein des services de soins intensifs – surveillance continue	3 jours 3 sessions / an	Améliorer les savoirs – faire et les techniques de soins en service de soins intensifs ou de surveillance continue pour un développement de compétences professionnelles.
Adaptation à l'emploi des infirmiers exerçant au bloc opératoire	4 jours 2 sessions / an	Identifier le travail, le rôle et la responsabilité de l'infirmier exerçant au bloc opératoire
Hygiène et salubrité	3 jours 2 ou 3 sessions / an	Acquérir les règles de bonne pratique professionnelle de tatouage par effraction cutanée et perçage corporel
Tutorat et évaluation par compétences	4 jours 1 session / an	Situer les éléments d'accompagnement et de tutorat pour favoriser le développement des compétences des étudiants
Découvrir le métier de cadre de santé	6 jours 1 session / an	Connaître les grandes lignes de la fonction de cadre de santé, dans ses deux volets (unités de soins et institut de formation) ; savoir agir au mieux dans des situations concrètes et récurrentes, en tant que débutant dans cette fonction
* Actions de formation de Type 2 : Développement des connaissances et des compétences (suite)		

Intitulé de la formation	Durée	Objectifs de formation
Mesures transitoires	3 jours 2 sessions / an	Se former à la pratique de l'aide à l'hémostase, à l'exposition et à l'aspiration afin d'être en conformité avec le décret 2019-678 du 28 juin 2019 et l'arrêté du 31 juillet 2019
Auxiliaire ambulancier	10 jours 2 sessions / an	Acquérir les compétences nécessaires à l'identification d'une urgence vitale ou potentielle à caractère médical et à sa prise en charge en équipe, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée d'une équipe médicale. Identifier son rôle en cas d'activation des annexes NRBC Respecter les règles d'hygiène et participer à la prévention de la transmission des infections Connaitre les règles du transport pour assurer la sécurité du transport sanitaire et utiliser les techniques préventives de manutention pour l'installation et la mobilisation des patients

* Actions de formation de Type 3 : Préparation aux concours

Intitulé de la formation	Durée	Objectifs de formation
Préparation au concours puériculteur	4 jours	Accompagner et préparer les candidats dans la réussite des épreuves de sélection pour entrer en formation puéricultrice
Préparation au concours IBODE	3 jours 1 session/an	Permettre aux différents professionnels de santé de réussir les épreuves de sélection pour entrer en formation infirmier de bloc opératoire
Préparation au concours de cadre de santé	14 jours 1 session/an	Permettre aux différents professionnels de santé de réussir les épreuves de sélection pour entrer en formation cadre de santé
Préparation au concours AS/AP et ambulancier	2 1 session/an	Accompagner et préparer les candidats dans la réussite des épreuves de sélection pour entrer en formation puéricultrice

2.2 Actions de formation continue réalisées en 2024



Intitulé	Nb jrs	Nb d'heures	Nb stagiaires	Heures stagiaires	Stagiaires CHU
FAE : Adaptation à l'emploi des infirmiers exerçant au Bloc opératoire – Session 1	4	28	9	252	9
IDE SI/SC – session 1	3	21	10	210	10
IDE SI/SC – session 2	3	21	6	126	5
IDE SI/SC – session 3	3	21	13	273	13
Mesures transitoires	3	21	22	462	1
Hygiène et salubrité	3	21	8	168	0
Préparation concours Cadre de Santé 23-24- G1	5	35	13	455	9
Préparation concours Cadre de Santé 23-24- G2	5	35	12	420	0
Préparation concours Cadre de Santé 24-25 - G1	8	57	8	456	3
Préparation concours Cadre de Santé 24-25 - G2	8	57	8	456	0
Préparation concours IBODE 24	3	21	10	210	3
Préparation concours Puériculteur 24	4	28	6	168	2
Préparation concours AS/AP 24	2	14	5	70	1
Découvrir le métier cadre de santé 24 -Session 1	3	21	6	126	6
Découvrir le métier cadre de santé 24 -Session 2	3	21	8	168	8
Auxiliaire ambulancier 24- session 1	13	91	15	1365	0
Auxiliaire ambulancier 24 – session 2	13	91	20	1820	0
Tutorat et évaluation par compétences –session	4	28	17	476	10
Tutorat et évaluation par compétences-session	4	28	16	448	15
Tutorat et évaluation par compétences –session	4	21	18	378	18
VAE- ARM 24	0,5	3,5	6	21	6

3-1 Enseignements mutualisés

3-1.1 En intra IFPS

Différents enseignements sont mutualisés dans une dynamique d'inter professionnalité.

Les thématiques de ces enseignements sont reprises dans le tableau ci-dessous :

Thématiques	IDE	AS	AP	AMBU	CS	PUER	IADE	IBODE	ARM
<u>Environnement de travail</u>									
Présentation IFPS/CHU à la rentrée	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Organisations hospitalières							•	•	•
Sécurité incendie	•	•	•	•	•	•	•	•	•
<u>Santé publique</u>									
Présentation des travaux de santé	•				•				
Vaccination anti-grippale	•	•	•	•	•	•	•	•	•
<u>Exercice professionnel</u>									
Spécificité des métiers	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Découverte métier IBODE	•							•	
Gestion de crise au BO dans un contexte d'urgence							•	•	
Collaboration IDE-AS	•	•							
Entretien de recrutement	•				•				
Unité Mobile de télémédecine (UMT)				•					•
Sensibilisation aux risques des réseaux	•	•	•	•					
<u>Prise en soin de l'enfant</u>									
Langage de l'enfant			•			•			
Comptines, ateliers			•			•			
Allaitement maternel			•			•			
Développement psychomoteur de			•			•			
Oralité			•			•			
Approche Pickler Loczy			•			•			
Biberonnerie et hygiène			•			•			
Laits infantiles et diversification			•			•			
Sommeil de l'enfant			•			•			
<u>Prise en soin de l'adulte</u>									
PEC de la douleur de l'adulte en post-	•	•							
PEC d'un patient en arrêt cardio	•	•							
respiratoire ou détresse respiratoire									
Communication avec l'entourage	•	•							
dans un contexte de fin de vie									
Sensibilisation aux violences faites aux femmes	•	•	•	•	•	•	•	•	•

Thématiques	IDE	AS	AP	AMBU	CS	PUER	IADE	IBODE	ARM
<u>Soins</u>									
Accueil									
Accueil de l'enfant au BO						•	•	•	
Accueil du patient au BO							•	•	
Communication thérapeutique							•	•	
Hypnose							•	•	
Hygiène									
Entretien de la chambre et des locaux		•	•						
Précautions standards, précautions complémentaires et isolement		•	•						
protecteur		•	•						
Vigilance sanitaire et gestion des		•	•						
Stérilisation		•	•						
Etude de situations cliniques							•	•	
Techniques de soins									
Préparation des biberons			•			•			
Positions opératoires-répercussions physiques et hémodynamiques							•	•	
Précautions contre les rayonnements							•	•	
Gestes et soins d'urgence	•						•		
Prise en charge d'un patient pour un prélèvement multi-organes							•	•	
Transmissions									
Transmissions d'informations	•	•							
Transmissions au BO							•	•	
<u>Ethique et droit</u>									
Ethique							•	•	
Responsabilité juridique et droit des							•	•	
<u>EPP</u>									
Liens qualité, EPP et certification							•	•	
<u>RECHERCHE</u>									
Mémoires, enseignement							•	•	

3-1.2 Formation aux gestes et soins d'urgences (FGSU)

L'enseignement des soins et gestes d'urgence est réalisé à l'IFPS, dans toutes les formations.

Il est dispensé majoritairement par des formateurs de l'IFPS (et ponctuellement par des formateurs du CESU) – lesquels sont formés à l'enseignement des gestes et soins d'urgence – en partenariat avec le CESU du CHU.

L'enseignement se décline ainsi : 21h/apprenant soit 3h30 d'enseignement théorique en cours magistral – 17h30 d'enseignement pratique en groupes de 12 apprenants d'une même formation ou de 2 formations.

Les chiffres ci-dessous permettent de mettre en exergue la densité de cette activité de formation.

Bilan d'activité 2023-2024 :

- 6 formateurs aux gestes et soins d'urgence à l'IFPS
- 473 apprenants formés / 46 groupes
- 83 jours de face à face pédagogique soit 581 h d'enseignement dont 66,5 jours réalisés par l'IFPS et 13,5 jours par le CESU 25

3-1.3 Avec l'Université, l'ESF et/ou l'AFDET

Pour l'ensemble d'une promotion : mutualisations Université / IFPS / MAIEUTIQUE/ IFSI FC

Etudiants IFPS - IFSI FC / UFC	Thématique	Sous- thématique	Stratégies pédagogiques		
			CM	TD	Modalités d'action
IFPS : 2A IDE UFC : 3A Médecine, 5A Pharmacie, 4A Maïeutique, 3A(MI) MK	Service sanitaire	Promotion et prévention de la santé	10 1/2 journées	Préparation en mode projet d'une action de promotion	Réalisation d'une action de promotion à la santé et

A=année

Pour un groupe d'étudiants d'une même promotion - mutualisations AFDET / IFPS / Université

Etudiants IFPS - IFSI FC / UFC	Thématique	Sous- thématique	Stratégies pédagogiques	
			TD	Elaboration d'un projet de santé
IFPS : 15 étudiants de 2A IDE UFC : étudiants de 6A Médecine, 5A Pharmacie, 5A Maïeutique, 3A ASS, 1A psychologie, 5A orthophonie, 1I étudiants de 4A MK	Travail en pluri professionn alité	"Apprenons à travailler ensemble"	1 session de 3 jours	1 session de 2 jours

AFDET : Association Française de Développement de l'Education Thérapeutique

3-2 Simulation en santé

La simulation en santé se développe et s'inscrit soit en intra soit en inter professionnalité.

Différents scénarii sont mis en œuvre au cours d'une même séance

Thématiques	Mutualisations avec étudiants
Université	
Formation AS	
AS en S1 (semestre 1)	
- Ecoute d'un adulte en colère, d'une personne âgée qui dit vouloir mourir - Accueil d'un patient en médecine - Prise de parole en groupes	/
Formation AS - IDE	
AS en S1 – 12 ESI en S6	
- Gestion d'une crise d'angoisse pré-chimiothérapie - Transmissions orales entre deux équipes - Toilette d'une personne atteinte d'une pathologie cancéreuse, algique sous PCA de morphine - Consultation en CMP d'un patient schizophrénique en rupture de traitement - Accompagnement d'un patient suite à l'annonce de rechute de maladie cancéreuse	/
Formation IDE	
ESI en S1	
Avant le stage S1 :	
- Recueil d'admission chez un patient admis en gériatrie pour entorse suite à une chute. - Recueil d'admission chez un patient anxieux admis en SSR. - Evaluation des capacités d'une personne âgée lors de la distribution du repas - Recueil de données lors de l'admission d'un patient en chirurgie ambulatoire	/
Thématiques	Mutualisations avec étudiants
Université	
Après le stage S1 :	
- Chambre des erreurs en lien avec l'environnement direct du patient - Utilisateur du simulateur de vieillissement - Aide à la Toilette en secteur hospitalier - Surveillance d'un patient en post opératoire d'une ostéosynthèse - Réalisation d'un recueil de données chez une patiente hospitalisée en chirurgie	/
ESI en S2	
- Raisonnement clinique et élaboration d'un projet de soins	
ESI en S3	
Etude d'une situation évolutive d'une personne soignée victime d'un AVC lors de 5 temps :	
- Accueil du patient en unité de soins intensifs en phase aigue - Accueil, information et accompagnement du conjoint - Accompagnement du patient aphasique en refus de soins - Aide à la toilette au lit du patient aphasique et hémiplegique - Communication avec la personne soignée aphasique en situation de refus de soins - Encadrement d'un étudiant sur le relais héparine/AVK	/

ESI en S4 Prise en soin d'un patient en : - Malaise hypoglycémique sévère en service de médecine - Arrêt cardio respiratoire sur nécrose myocardique - Etat de choc anaphylactique en SSPI - Détresse respiratoire sur COVID	/
ESI en S5 - Gestion d'une crise d'angoisse pré-chimiothérapie - Transmissions orales entre deux équipes - Toilette d'une personne atteinte d'une pathologie cancéreuse, algique sous PCA de morphine - Consultation en CMP d'un patient schizophrénique en rupture de traitement - Accompagnement d'un patient suite à l'annonce de rechute de maladie cancéreuse	/
Formation IDE – Cadre de santé	
ESI en S6 – ECS en S2 -Entretiens de recrutement	/
Formation Cadre de santé	
ECS en S1 -Gestion des conflits	/
ECS en S2 - Conduite d'entretien	/
Thématiques	Mutualisations avec étudiants Université
Formation IADE	
IADE en S1 Prise en charge de patients en situation critique au cours d'une anesthésie : - Choc anaphylactique - Intubation sélective - Surdosage anesthésique - Extubation accidentelle en ORL	/
IADE en S2 Prise en charge de patients en situation critique au cours d'une anesthésie : - Erreur médicamenteuse - Arrêt cardiorespiratoire - Surdosage brutal en morphinique - Rachi-anesthésie « totale »	/
IADE en S3 - Prise en charge d'un nouveau-né en détresse en salle de naissance (séances animées par des pédiatres)	Etudiants en maïeutique
IADE en S4 Prise en charge de patients en situation critique au cours d'une anesthésie : - Surdosage aux anesthésiques locaux après ALR - BAV 3 sur dysfonction de Pace Maker - Embolie pulmonaire après lâcher de garrot	/
Formation IADE – IBODE	
IADE en S3 Gestion de diverses situations de crises en équipe au BO - Choc hémorragique sur amputation membre - Choc anaphylactique - Arrêt cardiorespiratoire sur pneumothorax	Internes en anesthésie Internes en chirurgie

Formation AP	
- Accueil d'un patient, réalisation d'un recueil de données	/
- Accompagnement du parent dans la prise d'un biberon	
- Evaluation de l'état clinique d'un enfant	
Formation PUER	
- PEC de l'enfant en choc septique,	/
- PEC de la déshydratation, bronchiolite	
- Gestion de l'agressivité d'un parent	
- Management : gestion des conflits, entretien de recadrage	
Formation AMBU	
- Aide à la toilette	/
- Transport programmé	
- Douleurs abdominales	
- Aspiration endotrachéale	
- Entrée au SAU	
Simulation Pleine échelle Multi filières	
-Mobilisation des UF CS, IDE, AS, Ambu, ARM autour d'un scénario de prise en charge de multiples victimes	
- Exercice situation sanitaire exceptionnelle	

Accès au centre de simulation de l'Université

de septembre 2023 à juillet 2024 :

- Etudiants cadres : 4 demi-journées
- Etudiants IADE : 21 demi-journées
- Etudiants IADE-IBODE : 4 demi-journées
- Etudiants PUER : 5 demi-journées
- Etudiants IDE : 28 demi-journées
- Etudiants IDE - élèves AS : 12 demi-journées
- Elèves ambulanciers : 4 demi-journées
- Elèves AP : 6 demi-journées

Les séances de simulation ont lieu à l'IFPS ou à l'Université

3-3 Ressources documentaires

Le CRD (Centre de Recherche Documentaire) de l'IFPS est géré par deux documentalistes sous la responsabilité de la cadre supérieure de l'unité transversale,

Le fonds documentaire est ainsi pourvu :

- 7 036 livres
- 85 abonnements actifs
- 87 914 notices enregistrées dans la base de données

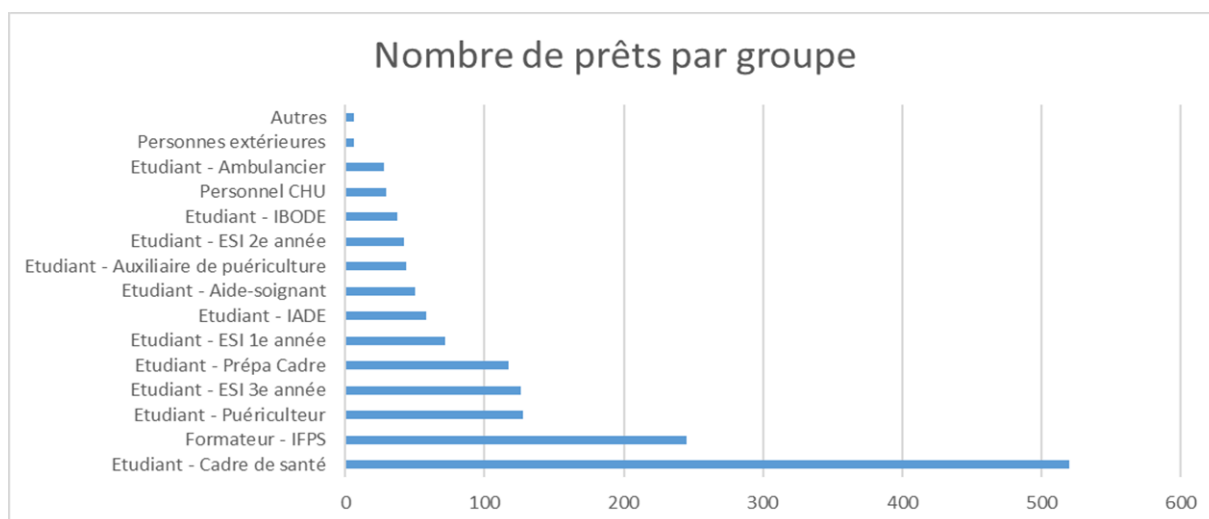
Quelle que soit leur formation, les étudiants/élèves fréquentent le CRD dans le cadre de recherches pour le travail personnel ou de groupe et le travail d'initiation à la recherche.

Ainsi, l'activité du CRD a généré en 2023-2024 :



Nombre de prêts par promotion :

1 508 prêts ont été réalisés pour l'année scolaire 2023-2024



Activités documentaires de juillet 2023 à juillet 2024 :

- **86 nouveaux livres enregistrés** dans la base de données.
- **1 265 articles de périodiques enregistrés** dans la base de données
- **3 revues de presse** réalisées.
- **52 dossiers de recherche** réalisés pour les formateurs de l'IFPS.
- **45h de cours/TD** auprès des étudiants



Focus envois électroniques

Formation Infirmière :

- ESI 1A-2A-3A : 68 documents envoyés (articles, mémoires...)

Formation Puériculture : 234 documents envoyés (articles, mémoires, documents institutionnels)

Formation IADE : 19 documents transmis

Formation CS : 129 documents envoyés

Formation IBODE : 27 documents envoyés

Personnes extérieures au CHU : 24 documents envoyés

Personnel CHU : 65 documents envoyés

Soit au total : 566 documents envoyés de septembre 23 à juillet 24

3-4 Dispositif d'alternance en stage

- 2 944 places de stages gérées
- 698 terrains de stages

Toutes les formations de l'IFPS sont des formations avec une alternance intégrative.

Le stage est le lieu privilégié des apprentissages professionnels dans une logique de développement des compétences du métier mais aussi celui de la mise en œuvre de l'inter professionnalité et de l'interdisciplinarité.

La proportion formation clinique-formation théorique est variable et spécifique à chaque référentiel de formation. Pour autant, la professionnalisation est bien un ancrage pour chacune des neuf formations dispensées à l'IFPS.

La gestion des stages est assurée par l'UT (Unité transversale) stages. Les coordinateurs des stages formalisent en année N-1 les besoins en nombre de places. Dans chacune des filières de formation, les disciplines sont couvertes par l'offre de stage ; cependant, certaines disciplines sont difficiles à couvrir notamment dans le domaine de la psychiatrie et de la santé mentale.

La professionnalisation s'inscrit également dans le travail de collaboration avec les professionnels de terrains ; celui-ci revêt différents aspects :

- Contribution à des enseignements, tables rondes ;
- Membres de jurys pour les épreuves de sélection des formations et de certification ;
- Rencontre sur le terrain avec les formateurs lors d'encadrements, de temps d'analyse (ASP ou APP) et temps de travail avec les formateurs référents de stage ;
- Réunions d'informations et d'échanges à l'IFPS sur une thématique spécifique. 2 à 3 réunions/an notamment pour chacune des formations infirmière, aide-soignante et auxiliaire de puériculture.

3-5 Actions intra IFPS dans le champs de la santé publique

Différentes actions sont menées, à l'échelon « tout IFPS » dans une logique de prévention de la santé et d'interprofessionnalité.

Les principales actions à mentionner, à destination des professionnels et des apprenants :

* Campagne de vaccination antigrippale (décembre 2024)

- Campagne et séances de vaccinations in situ, depuis plusieurs années, en partenariat avec le CPIas, en présence d'un binôme vaccinal (médecin, formatrice IFPS) ;
- Une information préalable est transmise à tous par mail avec des supports d'information ; 3 cadres de santé formatrices sont référentes de cette action ;

212 vaccinations contre la grippe ont été réalisées dont 21 professionnels et 191 élèves/étudiants, sur 6 demi-journées

* Collecte de sang (septembre 2024)

Collecte qui a lieu chaque année en partenariat avec l'Etablissement Français du Sang

80 étudiants/élèves se sont présentés, 64 ont pu réaliser un don dont 29 nouveaux donateurs

De par une information préalable par la formatrice référente, dans chaque promotion, le don du sang a été abordé dans ses différentes dimensions ; par ailleurs, les précautions pré don ayant bien été respectées, très peu de malaises ont été recensés.

* Séminaire de sensibilisation « Violences faites aux femmes » (avril 2024)

Près de 350 participants : professionnels de l'IFPS, élèves AS, AP, ambulanciers et étudiants infirmiers de 1^{ère} année, puériculteurs et cadres de santé

Ce troisième séminaire a eu un double objectif :

- Sensibiliser, informer, expliquer cette problématique dramatique de société par le prisme de données épidémiologiques, de la justice, de la police ;
- Expliquer le rôle complémentaire des professionnels de santé et des travailleurs sociaux auprès des femmes en situation de violence.

Ainsi, un médecin légiste, un juge d'application des peines au parquet de Besançon, et une travailleuse sociale ont, durant 3 heures, partagé leur expérience et répondu aux questions des participants.

4.1 Gestion des ressources humaines

Cartographie métiers IFPS (effectif théorique/budgétisé **au 01/06/2024**)

Direction : 2
 Personnel encadrement CSS : 7
 Personnel administratif : 13,5
 Formateur cadre de santé inf, inf spécialisé et MK : 30,5
 Formateur infirmier, inf spécialisé et MK : 6,5
 Formateur AMA/ARM : 0,5
 Documentaliste : 2
 Assistant multimédia : 1
 Agent de sécurité : 1
 Agent d'entretien : 4
 Total : 68
 (+0,5 MAD Antenne IBODE Dijon)

Les effectifs budgétés s'élèvent à 68 ETP + 0,5 formateur IBODE sur l'antenne de Dijon
 Transformation poste : 1 ETP Directeur en 1 ETP Attachée d'Administration

4.1.1 Effectifs par catégorie de personnel

Catégorie	Métier/grade	Effectif moyen annuel 2023	Effectif moyen annuel 2024	Ecart 2023/2024
Personnel de direction	Directrice IFPS / Coordinatrice générale des activités de formation	1	1	
	Directrice IFPS par interim / Directrice des soins	0,21		
	Directrice adjointe / Cadre sup de santé	1	1	
	Directeur adjoint / Directeur des soins	1	0,69	
	Sous-total	3,21	2,69	-0,52
Personnel d'encadrement	Cadres pédagogiques / CSS - CS	8	6	
	Sous-total	8	6	-2
Personnel administratif	Attachée d'administration	0	0,64	
	Assistante de gestion - ACH	1	0,94	
	Secrétaires - adjoints administratifs	12,03	12,96	
	Sous-total	13,03	14,54	1,51
Personnel pédagogique	Formateurs / cadres de santé infirmier	21,64	18,89	
	Formateurs / cadres de santé IADE	1,5	2	
	Formateurs / cadres de santé IBODE	3	3	
	Formateurs / cadres de santé puéricultrice	3	3	
	Formateurs / cadres de santé MK	2,67	0,53	
	Formateur / AMA	0,35	0,5	
	Formateurs / infirmiers	5,98	7,67	
	Formateurs / IADE	0,43	0,33	
	Formateurs / MK	1,26	0	
	Formateur / puériculteur	1	1	
	Sous-total	40,83	36,92	-3,91
Personnel technique et logistique	Documentalistes / TSH	1,71	1,8	
	Assistants multi-média / TH	1	1	
	Agent de sécurité / AEQ OP	0,82	0,94	
	Personnels d'entretien / AEQ OP	4,09	4	
	Sous-total	7,62	7,74	0,12
Total général		72,69	67,89	-4,8

Les effectifs sont répartis au sein des 9 unités de formation et de 7 unités transversales : accueil, concours, centre de ressources documentaires, études, formation continue, stages et vie étudiante

Entrées

1 formatrice infirmier le 29/04/24 (UF IDE)
 1 Adj Administrative le 12/08/2024 (UF AMBU)
 1 formatrice infirmier le 06/05/24 (UF IDE)
 1 Attachée d'Administration le 13/05/24
 1 Adj des cadres le 26/08/24
 1 formatrice infirmier le 01/09/24 (UF IDE)
 1 formatrice infirmier le 18/11/24 (UF IDE)

Motifs des départs :
 4 retraites,
 1 disponibilité,
 1 mutation, 1 Décès,
 2 fin de CDD,
 1 démission

Départs

1 Directeur des soins le 11/09/24 (Retraite)
 1 Cadre Sup IADE le 01/04/24 (Retraite)
 1 Cadre Sup IADE le 25/02/24 (Retraite)
 1 Adj des cadres le 05/08/24 (Mutation) UF 3100
 1 Formateur CS infirmier le 01/02/24 (Retraite- UF IDE)
 1 Formatrice CS infirmier le 01/09/24 (Disponibilité - UF IDE)
 1 Adj Adm le 10/12/2024 (UF AMBU)
 1 Formateur infirmier le 07/06/24 (démission-UF AMBU)
 1 Adj Adm le 22/05/24 (fin CDD UF CS)
 1 Adj Adm le 04/03/24 (fin CDD- UF IBODE)

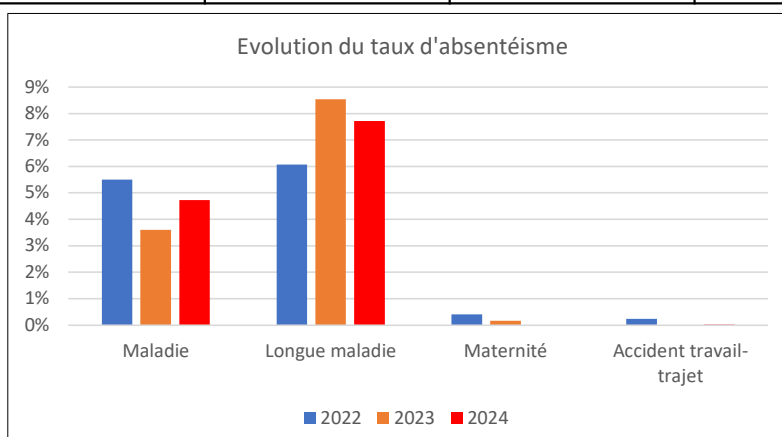
Taux de turn-
 over 2024 : 9,04%
 Légère diminution
 VS 2023

4.1.2 Absentéisme du personnel

	2022	2023	2024
Taux d'absentéisme IFPS	12,20%	12,29%	12,46% ↗
<i>Taux d'absentéisme CHU</i>	<i>10,89%</i>	<i>9,58%</i>	<i>8,86%</i>

Taux d'absentéisme par type d'absence	Taux d'absentéisme 2022	Taux d'absentéisme 2023	Taux d'absentéisme 2024
Maladie	5,50%	3,59%	4,73% ↗
Longue maladie	6,06%	8,54%	7,71%
Maternité	0,41%	0,16%	0,00%
Accident travail-trajet	0,23%	0,00%	0,02%

Nb de jours d'absence global	3 172	3 265	3 180
------------------------------	-------	-------	-------



4.2 Politique d'accueil et d'accompagnement des PSH



Depuis décembre 2021, une réflexion a été menée afin de développer la politique d'accueil des apprenants en situation de handicap à l'IFPS.

Elle se décline autour de 3 axes :

- **ACCESSIBILITE** : Développer une plus grande accessibilité pour tous : mieux penser, organiser l'accueil et la sécurisation des parcours de formation « pour tous ». Concrètement, il s'agit d'accompagner les apprenants en situation de handicap au sens large du terme (incluant la grossesse par exemple ou les incapacités temporaires telles qu'entorse ou autre) afin de limiter les risques de rupture de parcours de formation
- **COMPENSATION** : savoir proposer des parcours adaptés de formation : être en mesure de proposer des adaptations individuelles en compensation des « désavantages » liés au handicap
- **PROFESSIONNALISATION** : développer des compétences et les connaissances sur le handicap, l'accessibilité, la compensation.... Participer à des actions de sensibilisation et de formation, rejoindre le réseau des RH....

A ce jour, l'équipe en charge des problématiques liées au handicap compte 8 référents handicap dont 1 coordinatrice handicap pour couvrir toutes les unités de formation,

Cette équipe s'est professionnalisée et se forme grâce à des formations en ligne mises à disposition par l'AGEFIPH ou URRH.

Elle se réunit régulièrement, à raison d'une par mois en moyenne, avec pour objectifs :

- Echanger sur les situations rencontrées et analyser les pratiques
- Poursuivre les projets en cours :
 - MAJ et mise en œuvre d'un questionnaire de satisfaction des apprenants suivis
 - MAJ d'un livret d'accueil des PSH
 - Inscription dans la démarche progrès de l'AGEFIPH (auto-évaluation en cours)
 - Mise en œuvre d'actions d'informations auprès des apprenants et professionnels en santé

4.3 Faits marquants de l'année 2023-2024

L'année 2024 a été marquée par la gestion de deux dossiers importants :

- L'audit Qualiopi (audit de surveillance en mars 2024)
- Le déménagement du site des Tilleroye et l'emménagement au Hauts du Chazal en décembre 2024,

Autres éléments marquants de l'année 2024 :

L'institut prépare l'audit de renouvellement QUALIOPi, qui est une des étapes du cycle de certification pour les organismes de formation. Celui-ci doit intervenir au plus tard 36 mois après la date d'obtention de la certification ; il est programmé pour l'IFPS en juin 2025.

La réflexion et mise en place du partenariat entre l'Unité de formation cadre de santé et l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Sciences Techniques et Gestion de l'Industrie (STGI) – Département AES Droit – Management – Université de Franche-Comté, pour associer au diplôme de cadre de santé un master gestion ressources humaines.

4.4 Exécution du budget

Dépenses de fonctionnement de l'IFPS	2021	2022	2023
	6 737 499,75 €	6 997 482,93 €	7 523 461,83 €

Résultat	2023
	-507 091,38 €

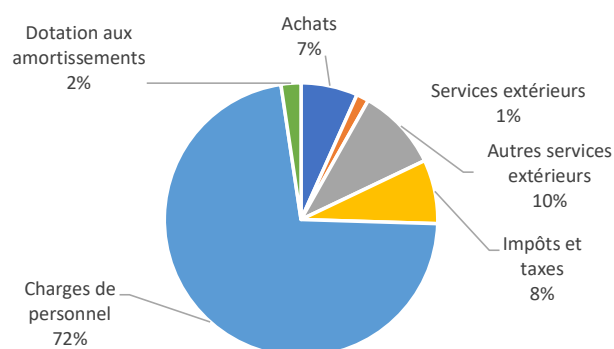
Le déficit 2023 est couvert par le "report à nouveau" excédentaire du budget de l'institut.

Budget prévisionnel (EPRD)	2024
	6 981 640 €

Les **dépenses de fonctionnement prévisionnelles** de l'IFPS sont :

- Achats matériels, fournitures c/60 : 0,47M€
- Services extérieurs : locations, documentation, primes d'assurance c/61 : 0,10M€
- Autres services extérieurs : intervenants extérieurs, déplacements, frais postaux c/62 : 0,68M€
- Impôts et taxes sur rémunérations du personnel (c/63) : 0,52 M€
- Charges de personnel : rémunérations du personnel et charges sociales c/64 : 5,01 M€
- Dotations aux amortissements : c/68 : 0,16 M€

Répartition des dépenses prévisionnelles 2024



Les **recettes prévisionnelles** inscrites à l'EPRD 2024 sont les suivantes :

- Subvention de fonctionnement du conseil régional qui représente environ 62% du total des recettes : 4,3 M€
- Vente de formation continue : 0,22 M€
- Droits d'inscription aux sélections/concours : 0,03 M€
- Tarifs de scolarité / frais de formation : 2,1 M€

***Les tarifs de formation 2024 applicables aux écoles du CHU sont :**

Diplôme cadre de santé : 13 000€

DE infirmier anesthésiste : 21 000€ (pour les 2 années de formation) et 12 600€ pour les étudiants en autofinancement

DE infirmier de bloc opératoire : 14 000€ (pour les 22 mois de formation)

DE puériculteur : 8 200€

DE infirmier : 170€

DE infirmier – étudiants salariés : 9 300€

DE aide-soignant : 7 000€

DE auxiliaire de puériculture : 7 000€

DE ambulancier : 6 000€

DE assistant de régulation médicale : 8 000€

Qualification auxiliaire ambulancier : 1 290€

4.5 Equipements de l'institut (Tilleroyes)

Superficie des locaux (en m2)	11.332
Nombre de salle de cours	10
Nombre d'amphithéâtres	7
Nombre de centres de documentation	2
Nombre de salles informatiques	3
Nombre de salles de TD	12
Nombre de salles de TP	15

Les équipements pédagogiques, les salles de cours et les amphithéâtres sont mutualisés.

Les maquettes des enseignements proposent des activités en TD, TP, CM qui impliquent – dans cette mise en commun des locaux – de tenir compte de leur disponibilité y compris dans la conception de la séquence de formation. Cependant, le développement des TD peut se trouver confronté à des difficultés de disponibilité des salles et générer des changements de stratégies pédagogiques.

Le budget d'investissement a permis l'achat de différents mobiliers en lien notamment avec les préconisations de l'ergonome du travail (fauteuils, bureaux, armoires ...).

Les **crédits ANFH 2023** (en lien avec la non consommation de l'ensemble des crédits formation du CHU) ont permis :

- Le renouvellement de la licence d'exploitation pour 3 années, de l'outil Simulphone utilisé conjointement pour la formation des assistants de régulation médicale et par les professionnels du Centre 15
- La participation à l'achat de 2 simulateurs de vieillissement pour les formations AS, ambulanciers et infirmiers. Cet achat est co-financé par le CFA Sanitaire et Social de BFC
- La participation à l'achat de 100 licences SIMDOSE pour l'entraînement à la préparation médicamenteuse et au calcul de dose. Cet achat est également co-financé par le CFA de BFC.

Les versements obtenus au titre de la **taxe d'apprentissage** ont permis également l'achat de matériels pédagogiques permettant le développement et la qualité des formations.

Bilan taxe d'apprentissage :

Solde au 31/12/2022 :	41 279,88 €
Collecte 2023 :	6 391,25 €
Achats 2023 :	17 389,29 €
Solde au 31/12/2023 :	30 281,84 €

La collecte 2024, sur la nouvelle plateforme de répartition du solde de la taxe d'apprentissage SOLTEA a permis de bénéficier de 22 368 €. Ce montant est en nette diminution par rapport aux années antérieures malgré une réactivation de la communication.

4.6 Projet immobilier

La livraison du nouvel institut situé sur les hauts du chazal à Besançon s'est concrétisé avec un emménagement le 16 décembre 2024 sur le site du Haut du Chazal, 1 rue Françoise Dolto Besançon,

Afin d'accompagner le changement, des groupes de travail ont été constitués fin octobre 2023 sur les thématiques suivantes :

- Organisation du travail
- Gestion du mobilier pédagogique et des équipements informatiques
- Communication
- Attribution des bureaux
- Archivage des documents
- Aménagement des locaux logistiques et communs
- Préparation du déménagement

Projet



Réalisation



Conclusion

Au terme de ce rapport d'activité ...

Le nombre d'apprenants à la rentrée 2024 est de 756, apprentis compris et toutes filières de formation confondues. Nous observons une légère baisse du taux de remplissage des filières de spécialité que nous pouvons mettre en lien avec le contexte de difficulté de recrutement des établissements de santé, qui diffèrent le départ en formation des agents mais également une augmentation du nombre de reports en lien avec le financement.

L'IFPS a ouvert une filière ARM agréée, pour 15 places, par la DGOS depuis 2023 et le nombre d'apprenants ne cesse d'augmenter.

La rentrée 2024 s'achève sur une étape importante : l'installation dans nos nouveaux locaux situés sur les Hauts du Chazal au sein du Pôle Témis Santé et à proximité immédiate du CHU.

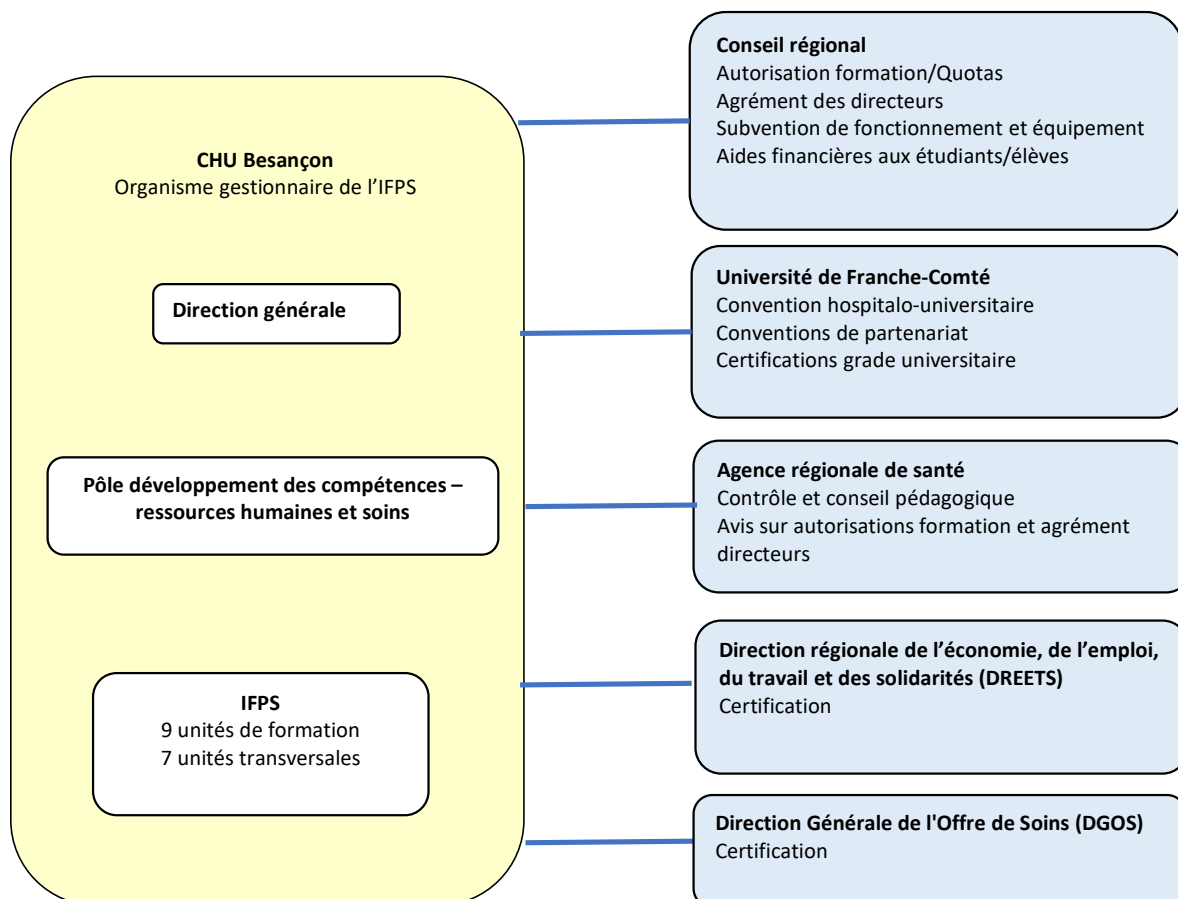
Tout au long de l'année, plusieurs projets d'envergure ont mobilisé nos équipes :

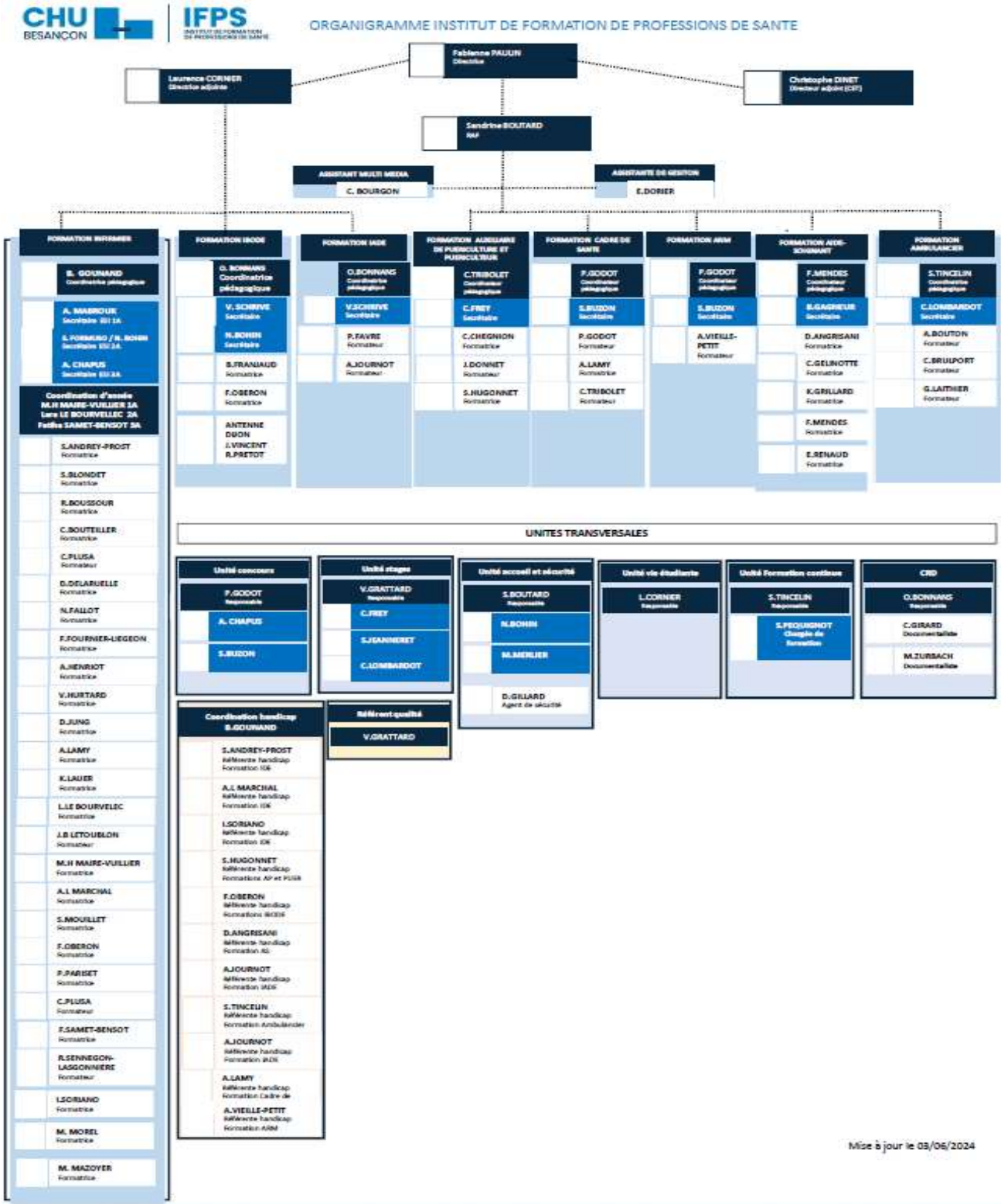
- Forte implication dans le projet immobilier, fil rouge de l'année 2024 ;
- Réussite de l'audit de surveillance Qualiopi en mars 2024 ;
- Engagement actif pour valoriser et promouvoir les métiers de la santé ;
- Poursuite du développement pédagogique autour de l'interprofessionnalité et de la simulation, soutenant ainsi l'intégration du numérique en santé dans les parcours de formation ;
- Evolution de l'offre de formation avec la constitution d'un groupe de travail avec l'UFR STGI pour la création d'un Master 2 en Gestion des Ressources Humaines ;
- Proposition d'actions de formation continue en lien avec l'actualité réglementaire;
- Participation à un exercice préfectoral (AMAVI) dans le cadre de la préparation des Jeux Olympiques;
- Organisation d'un exercice interprofessionnel de simulation d'une chaîne de secours pleine échelle, impliquant 5 filières de formation sur la base du volontariat.

Autant d'initiatives dynamiques qui renforcent notre politique institutionnelle d'attractivité des métiers de la santé.

ANNEXES

Organigramme administratif et fonctionnel







Réalisation :

Fabienne Paulin, Directrice IFPS

Sandrine BOUTARD, Attachée d'administration hospitalière